



# Les pleurs de la servante

Thierry Verhoeven

Cahiers > Femmes, femmes, femmes

Le 7 mars 2014 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

**Le 8 mars, c'est la journée internationale pour les droits des femmes. Malgré les déclarations des responsables politiques, malgré les lois pour l'égalité homme-femme, les femmes n'ont pas toujours les mêmes droits que les hommes, pas les mêmes conditions de travail, pas le même salaire. En Belgique, le secteur des titres-services occupe 140 000 personnes. Presque toutes sont des femmes. Elles ont souvent un petit salaire et de mauvaises conditions de travail.**

Un savant observait les astres et, comme il avait les yeux au ciel, il tomba dans un puits. Une servante qui passait par là, rit de lui en disant qu'il voulait savoir ce qui se passait dans le ciel, et qu'il ne faisait pas attention à ce qui était devant lui et à ses pieds. Cette histoire est racontée par le philosophe Platon en 364 avant Jésus-Christ.

En 2014, les servantes ne sont plus les esclaves de la Grèce antique. Elles travaillent en titres-services. Les maîtres ne sont plus les philosophes, les savants, les grands propriétaires terriens de l'Antiquité. Les maîtres d'aujourd'hui, ce sont des gens comme vous et moi. Mais comme les maîtres de l'Antiquité, nous ne voyons pas toujours ou ne voulons pas voir le réel.

En Belgique, plus de 800 000 familles utilisent les titres-services. Le secteur regroupe 2 700 entreprises. 140 000 travailleurs sont employés dans ce secteur. En fait ce sont plutôt des travailleuses : 98 % sont des femmes.

## Le prix

Le système des titres-services que nous utilisons aujourd'hui est lancé en 2004. Le gouvernement veut répondre à un besoin, lutter contre le travail au noir et mettre au travail les peu qualifiés.

L'Etat encourage la demande : il réduit les impôts pour les ménages qui utilisent les titres-services (30% avec un maximum de 1 380 euros par personne). L'Etat fixe le prix du titre-service (9 euros de l'heure). L'Etat accorde les autorisations aux entreprises du secteur. Et surtout, il les aide financièrement : 13 euros par titre-service. L'Etat subsidie ainsi un secteur commercial privé. Pour les entreprises, c'est donc un marché juteux.

L'aide de l'Etat au système a coûté 1,7 milliards d'euros en 2011 : 220 millions d'euros de réduction d'impôts pour les utilisateurs et plus de 1,4 milliard pour les entreprises. Le système, c'est vrai, rapporte aussi : les emplois créés diminuent le coût des allocations de chômage. Les gens qui travaillent paient des impôts et des cotisations de sécurité sociale. Mais au total, le système a, quand même coûté, en 2011, 911 millions d'euros !

## **Le prix social**

Le système crée de l'emploi, c'est vrai : 150 000 personnes en 2011, plus de 140 000 encore aujourd'hui. Et c'est vrai, un emploi pour les personnes peu qualifiées (56%) ou de plus de 50 ans (19%). Mais quel emploi ? Nettoyer, laver et repasser de linge, être hyperflexible, avoir de pénibles conditions de travail en échange d'un petit salaire. Il n'est donc pas étonnant que 98% des 140 000 travailleurs du secteur soient, en fait, des travailleuses. Et ces travailleuses sont d'ailleurs souvent malades : par an, 7 sur 10 sont absentes au moins une fois pour maladie alors que la moyenne dans le secteur privé est de 5 sur 10 !

Voilà pour l'emploi. Voyons les employeurs. Il y a plus de 2 700 entreprises de titres-services. Il y a des CPAS et des entreprises d'insertion. Mais il y a aussi des entreprises privées et des sociétés d'intérim. En 2004, elles n'étaient que 4% ; elles sont aujourd'hui 50% du secteur. Les emplois créés et surtout les aides de l'Etat ont évidemment attiré le secteur privé.

## **Patrons escrocs**

En 2012, 323 entreprises de titres-services ont perdu leur agrément pour fraudes et tricheries. L'Etat a récupéré 1,75 millions d'euro suite à la découverte d'abus. Il y a, en effet, dans ce secteur, relativement neuf, des patrons irresponsables ou escrocs. Certains patrons obligent les travailleuses à prendre un jour de congé quand le travail prévu est décommandé. Ils les obligent à faire d'autres tâches que celles écrites dans le contrat. Ils les mettent illégalement en chômage temporaire, ...

Avec ce système, les femmes restent cantonnées dans le travail domestique- comme si elles étaient faites naturellement pour ce travail. Et elles s'enfoncent encore un peu plus dans la précarité. Elles sont victimes de préjugés. Et même parfois de racisme. Lors d'un reportage à la VRT, un patron d'entreprise de titres-services, filmé en caméra cachée, explique pourquoi il hésite à engager des travailleuses d'origine africaine : « Elles sont un peu plus lentes, cela nous le savons ».

## **Des nouveaux domestiques**

Le système des titres-services répond à un besoin. Pour plus de 800 000 familles, cette aide ménagère est bienvenue. Mais il aurait fallu l'organiser en développant les services publics d'aide à domicile et en créant des initiatives sociales et d'insertion. Pas en ouvrant le système à des patrons privés qui s'intéressent surtout à ce que leur rapportent les titres-services.

Les 800 000 familles « utilisatrices » sont dans leur grande majorité des travailleurs et des travailleuses. Des travailleurs soumis à de plus en plus de pression et qui se déchargent de tâches ménagères sur des travailleuses en titres-services soumises sans doute à encore plus de pression qu'eux. Faisons confiance à la servante grecque de l'Antiquité. Elle doit encore rire parfois de ses patrons mais sans doute ne peut-elle aussi s'empêcher de pleurer sur ses conditions de travail et sur son maigre salaire.